

FORMATION PASSERELLE PSGE

COMPLÉTER SA PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ DE SÉCURITÉ DES
GRANDS ÉVÉNEMENTS POUR EXERCER L'ACTIVITÉ D'AGENT
DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



Durée totale de la formation : 81H



Objectifs de la formation

La présente certification est une certification de compétences complémentaires pour exercer le métier plein et entier d'Agent de Prévention et de Sécurité, par l'obtention de cette certification.



Prérequis

Avoir +18 ans, carte professionnelle "Surveillance grands événements" (en cours de validité) délivrée par le CNAPS.

Pour les personnes de nationalité étrangère : niveau B1 (ou équivalent) et avoir un titre de séjour de + 5 ans.



Public

Toute personne titulaire de la carte professionnelle "Surveillance grands événements" en cours de validité et souhaitant obtenir la carte professionnelle "agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques"

EFFECTIF

4 participant

minimum

12 participants

maximum



Évaluation

- Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...).
- QCU d'évaluation des connaissances acquises.

 **N° 01 73 21 77 30**

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
Se former pour mieux Protéger

GROUPE
VALTO

Modalités d'animation

- Apports de connaissances.
- Échanges interactifs avec les stagiaires.
- Mises en situation pédagogiques.
- Etude de cas pratiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier, à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique à jour des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation.

Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation.

Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire.

Des vidéos seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Paris 14e arrondissement, Évry en Essonne.
- **Dans le Grand-Est** : Mulhouse et Strasbourg.

Accessibilité handicap : la formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.

 **N° 01 73 21 77 30**

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

 **SI GROUPE**
Se former, pour mieux Prévenir

GROUPE
VALTO

Contenu de la formation

Formation réalisée en partenariat avec le certificateur ADEF (titre de niveau 3).

01

UV 2 – MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (6H)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques.
- Connaître les principes de la République française.
- Respecter la déontologie professionnelle.

02

UV 3 – MODULE GESTION DES CONFLITS (2H)

- Savoir analyser les comportements conflictuels.
- Savoir résoudre un conflit.

03

UV 4 – MODULE STRATÉGIQUE (1H)

- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.
- Connaître les outils de transmission.

04

UV 5 – MODULE INCENDIE (7H)

- Savoir appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation.
- Initiation au risque incendie.

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même et protéger les autres.
- Alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention et sécuriser une zone.
- Secourir

- Appliquer les techniques d'information et de communication.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

- Maîtriser le corpus juridique de la télésurveillance.
- Connaître les éléments de la chaîne de télésécurité.
- Maîtriser le corpus juridique de la vidéoprotection.
- Connaître le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection.

08

UV 11 – MODULE GESTION DES RISQUES (11H)

- Maîtriser la gestion des alarmes.
- Protéger le travailleur isolé.
- Sensibilisation au risque électrique.

09

UV 13 – MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES (3H)

- Gestion des conflits dégradés.

10

UV14 – MODULE INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE (7H)

- Évaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques.
- Être capable d'identifier les risques particulier